

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 27 Aoû 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur A. Belleflamme
Directeur
Service Enseignement Promotion Sociale
Secret.Général Enseignement Catholique
Rue Guimard , 1
1040 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2374

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

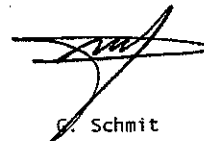
----- Unité de formation : HABILLEMENT : TECHNIQUES DE SPECIALISATION : COUTURE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 521236U21S1
Domaine : 501 Habillement:industrie textile,confection,accessoires...

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels (02/210.58.42) ou Mr Dejardin (02/210.58.42)

03 SEP. 1998
869 JES 60

Code de l'unité de formation : (3)	52 1236 021 S1	Code du domaine de formation : (4)	501
------------------------------------	----------------	------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours		Code U	Nombre de périodes
	(2)	(5)	(2) (6)	(2)
HABILLEMENT: TECHNIQUES DE SPECIALISATION: COUTURE	CTPP		D	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX		P	48
			Total des périodes	240

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)) :

Avis favorable
17/08/98 *lefor*

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 19 AOUT 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. 1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes de formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels .

1. 2. Finalités particulières

L'unité de formation a pour but de rendre l'étudiant capable de :

- de réaliser, dans tous tissus appropriés, des modèles couture pour vêtements haut de gamme: d'après-midi, de cocktails, du soir et de cérémonie;
- d'appliquer les techniques de coupe, de découpe et d'exécution spécifiques à la réalisation de ce type de vêtements.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type robe et ensemble selon une méthode de travail rationnelle à un niveau de qualité requis.

2.2. Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation : Habillement : techniques spécifiques : robe et ensemble

3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

PROGRAMME DU COURS

NOTIONS SPECIFIQUES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	REALISATIONS
<p><u>ETRE CAPABLE DE</u> : - identifier, sélectionner, utiliser le matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - exploiter, élargir, affiner, parfaire et maîtriser les connaissances acquises. <p><u>identifier, sélectionner, utiliser, apparier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les matières - les renforts - les articles de mercerie appropriés aux produits à fabriquer <p><u>identifier, sélectionner, utiliser le matériel</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de piquage - de repassage - les attachements <p>en rapport avec les matières et techniques employées</p> <p><u>parer aux incidents de marche et au réglage du matériel</u></p> <p><u>identifier, adapter les fiches techniques</u></p> <p><u>modifier, rédiger le mode opératoire</u></p> <p><u>développer, affiner les connaissances esthétiques et psychologiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélectionner, associer : <ul style="list-style-type: none"> * modèle * choix des matières * morphologie - tenir compte : <ul style="list-style-type: none"> * des circonstances, âge, milieu de vie * de la mise en valeur de la silhouette - maîtriser les notions d'essayage : <ul style="list-style-type: none"> * recherche et application des critères de bien-aller (aplomb, volume, conformation) 	<p><u>EN COUPE</u></p> <p><u>exploiter une bibliothèque de patrons</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> * patrons de base, de ligne ou de modèle * standard ou personnalisés <ul style="list-style-type: none"> - prendre ou contrôler les mesures anatomiques - sélectionner le patron de ligne le plus adéquat (taille - allure) - sélectionner les patrons de détails et les compléments s'y rapportant <p><u>contrôler, adapter les patrons de ligne standard ou personnalisés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - selon les tendances du moment la corpulence du mannequin la matière à employer <p><u>transformer les patrons de ligne en patrons de modèles</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par tracé à plat <ul style="list-style-type: none"> * recherche des proportions * inscription du modèle * développement des pièces du patron - par mannequinage : <ul style="list-style-type: none"> * inscription du modèle sur patron à même le corps * mise à plat du patron * développement des pièces du patron 	<p><u>maîtriser, approprier les techniques aux matières et modèles concernés</u></p> <p><u>TECHNIQUES SPECIFIQUES</u></p> <p><u>assembler tissus transparents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coutures main/machine: <ul style="list-style-type: none"> * parisienne, anglaise... - coutures rasées (minimum) : * droit fil, faux biais, biais <p><u>reconstituer les motifs (dentelle et autres)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en assemblage ou en bordure : <ul style="list-style-type: none"> * en couture, en angle, en arrondi * en application, en incrustation <p><u>glacer doublures et triplures</u> (sans enduction) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation et maintien des renforts : <ul style="list-style-type: none"> * sur toutes pièces à plat - assemblage des pièces entre elles - achèvement des bords - montage des pièces complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> * cols, poignets... <p><u>mettre en forme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des bustiers : <ul style="list-style-type: none"> * par renforcement glacés ou thermocollés à même ou sur doublure * par insertion de baleines - des basques, des jupes, des coques et traînes : 	<p><u>réaliser des vêtements "haut de gamme" d'après-midi, de cocktails, du soir et de cérémonie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les catégories (à titre indicatif) : <ul style="list-style-type: none"> - jupe, pantalon - corsage, chemisier, robe - ensembles divers * de type "Flou"

17-06-98

* remèdes aux défauts rencontrés
(retouches adéquates)

appliquer à toute situation:

- les règles d'hygiène et de sécurité
- les principes d'organisation du travail et d'ergonomie

identifier, adapter, utiliser des patrons de modèles de souches commerciales ou autres :

- * patrons inédits ou plus sophistiqués
- comparer tableau de mesures et mensurations
- reconstituer les pièces principales pour adaptation de mannequinage

modifier, personnaliser des patrons de modèles :

- par juxtaposition, combinaison de pièces de patrons différents :
- * connexion des pièces entre-elles
- * remédiations

réaliser des moulages :

- prise de formes
- mise à plat
- relevé du patron
- * pour vêtements très galbés ou pour conformation spéciale : jupe, corsage, fourreau, manche
- * pour parties de vêtement
- ajustage de drapés (libre ou sur fond)
- cols et garnitures diverses (amovibles ou non)

EN DECOUPE

- préparer la matière dossée ou dedossée
- respecter les sens de fil (effets spéciaux, reflets, souplesse)
- soigner la découpe à l'unité :
 - * respect des valeurs de réserves
 - * risques de détendage
- marquer au minimum :
 - * risques de traces

* au moyen de supports (jupons et volants)

- froncés ou plissés
- empesés ou non

* par adjonction de fil de laiton, de cerceaux

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable:

- d'approprier les techniques spécifiquement couture aux vêtements et modèles réalisés;
- d'exploiter, contrôler, adapter, transformer, personnaliser tous patrons, réaliser des moulages;
- d'associer renforcements et matières;
- d'appliquer les principes d'essayage.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- l'association modèle, choix des matières, tenant compte de la morphologie, de l'âge, du milieu de vie et des circonstances;
- la mise en valeur de la silhouette;
- la qualité et l'adéquation des techniques employées;
- l'allure générale et l'aspect du produit fini.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert. L'expert justifiera d'une expérience professionnelle de cinq ans au moins en couture haut de gamme.